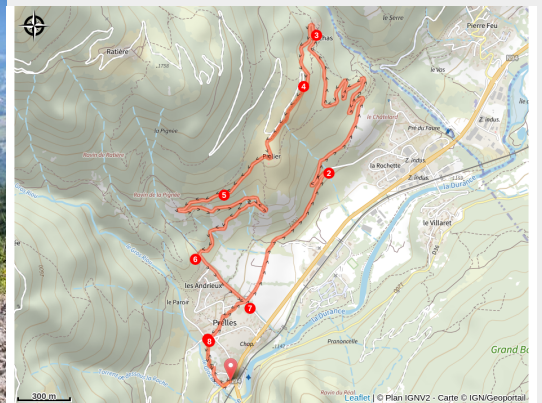


VTTAE N°02 - Circuit de La Chapelle Saint-Ours

Hautes-Alpes



(Thibaut BLAIS)



Circuit facile sur petite route et piste forestière surplombant le verrou glaciaire de Rocher Baron.

Ce court itinéraire de niveau facile vous invite découvrir les hameaux de Saint-Martin-de-Queyrières, notamment celui le hameau de Sachas, avec sa chapelle et son cadran solaire. La descente jusqu'au hameau de Prelles vous permettra de rencontrer l'Oratoire Saint-Ours, l'un des patrons spirituels de la vallée d'Aoste.

Infos pratiques

Pratique : VTTAE

Durée : 1 h

Longueur : 7.9 km

Dénivelé positif : 468 m

Difficulté : Vert (très facile)

Thèmes : Faune, Flore, Histoire et architecture

Itinéraire

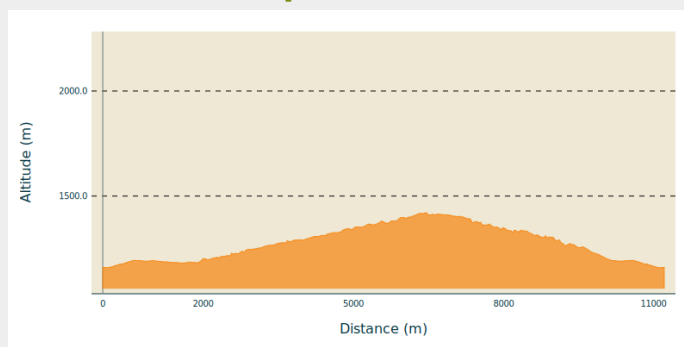
Départ : Parking de Prelles – Croisement D4-N94, Saint-Martin-de-Queyrières

Arrivée : Parking de Prelles – Croisement D4-N94, Saint-Martin-de-Queyrières

Balisage : 🚰 VTT FFC boucle locale

Communes : 1. Saint-Martin-de-Queyrières

Profil altimétrique

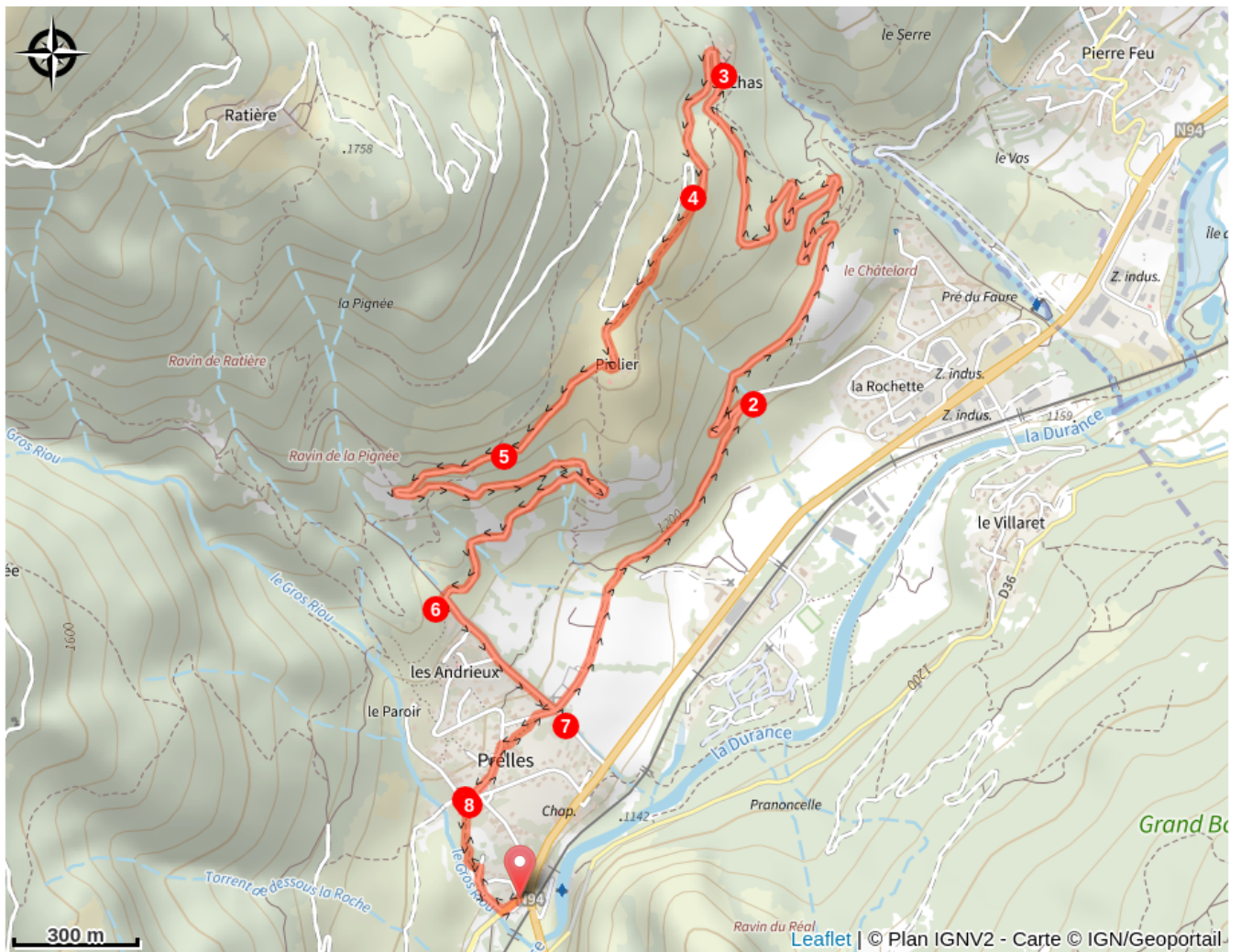


Altitude min 1159 m Altitude max 1421 m

Le départ s'effectue au niveau du Parking de Prelles – Croisement D4-N94, Saint-Martin-de-Queyrières, prendre la piste qui remonte le torrent.

1. Traverser le hameau de Prelles
2. Prendre la route à gauche qui monte jusqu'à Sachas
3. À l'entrée de Sachas, la route laisse place à une piste forestière sur laquelle il faut continuer l'ascension
4. Quitter la piste pour le sentier sur votre gauche
5. Après l'Oratoire Saint-Ours, rester sur la piste principale qui descend jusqu'à Prelles
6. Au niveau du torrent, lorsque vous retrouvez une petite route, descendre en direction du hameau
7. Au croisement du cimetière prendre à droite et retraverser le hameau
8. A la fontaine prendre le petit chemin sur la gauche

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Les chiens de protection des troupeaux - VTT

Recommandations

Avant de partir en VTT, il est impératif de consulter les périodes d'ouverture du parcours sur le site : <https://www.onpiste.com/explorer/routes/vtt-n%C2%B002-circuit-de-la-chapelle-saint-ours-7256>

S'informer de la présence des chiens de protection des troupeaux : <https://www.cc-paysdesecrins.fr/loisirs/pleine-nature>

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions avant votre départ. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 112

Respecter le travail des agriculteurs, exploitants et propriétaires

Refermer toutes les clôtures

Rapporter tous ses déchets

Ne pas couper l'itinéraire à travers les prairies

Comment venir ?

Transports

Transports en commun >> <https://www.cc-paysdesecrins.fr/mobiliteenunclie>
Pensez au covoiturage >> www.blablacar.fr

Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau d'Information Touristique le plus proche du départ de la randonnée >> www.paysdesecrins.com

Accès routier

À 10 km de L'Argentière-La Bessée, prendre la N94.

Parking conseillé

Parking de Prelles – Croisement D4-N94, Saint-Martin-de-Queyrières

Source



Pays des Ecrins

<https://www.paysdesecrins.com>